



Amicale Cyclotouriste de CHANGÉ

Notre devise: **NOUS PARTONS ET REVENONS ENSEMBLE**

INFO MENSUELLE mai 2013 :

Mercredi 01 mai route
Rayon Sarthois Téléché

ACTC samedi 11 mai : route
Brevet 200km à 25km/h allure bloquée

ACTC 17 au 21 mai : route marche
Séjour à Plestin les Grèves.

18 19 et 20 mai : route
33° Tour de la Sarthe 500km en 3jours
A Tennie.

ACTC 25 et 26 mai BRM route
Brevet Randonneur 400km.Changé

Dimanche 26 mai : route et vtt
Randonnée des 3 vallées.
Bessé sur Braye.

Dimanche 26 mai : trans'sarthe marche
La pomme de Pin Verneuil le Chétif.

ACTC 06 et 07 juin : route
2 jours à Mamers.
Rando interne 300 km départ 8h00

ACTC samedi 08 juin : route
Brevet AUDAX initiation 100 km.
Changé

Dimanche 09 juin route
Les 3 sommets Mamers.

Dimanche 09 juin : trans'sarthe marche
6° Cornélienne Saint Corneille.

ACTC Sortie accueil le Mercredi
Reprise des sorties vélo route.
Rendez-vous 14h00 au local. Tous les
mercredis

Contact : Jean-Yves DESPRES.
Mail : jeanyvesdespres@free.fr
Tél : 02.43.24.14.04

ACTC Les randos organisées par votre club sont offertes pour la saison 2013 :

Les frais d'inscription sont pris en charge par le club pour les randonnées organisées par L'Amicale Cyclotouriste de Changé, sur présentation de la licence ou carte d'adhérents.

, l'inscription est obligatoire (problème d'assurance et contrôle aux ravitos)

CIVISME :

Nos voisins ne sont pas contents :

Raz le bol du comportement de certains cyclos lors du rassemblement pour le départ, non seulement ils gênent la circulation et en plus ils se permettent d'être désagréable envers les habitants.

Réfection du local : La demande est acceptée pour la rénovation des extérieurs. Nous recherchons des bénévoles, contacter Alain THUREAU

Contrat fédéral :

Les licences, adhésions sont obligatoires, nous vous invitons à régulariser votre situation.

Nous avons la possibilité d'accueillir de futurs licenciés (3 fois consécutives par personne), Obligations d'informer les dirigeants.

Nous vous rappelons que nos sorties sont réservées aux licenciés de l'ACTC et aux licenciés FFCT d'autres clubs adhérents à l'ACTC.

ART. 4 : LES CONDITIONS DES SORTIES- LA SECURITE :

41 – pour favoriser les sorties, sont créés des « **capitaines de route** » qui jouissent de l'autorité déléguée du président et du CA pour faire appliquer la « **charte du cyclo changéen** » et « **le règlement intérieur** ».

ACTC

Amicale Cyclotouriste de Changé Urgence : Pompiers 18 ; Samu 15 ; Gendarmerie 17 ; portable 112

Site ACTC : <http://actchange72.org>

Email : actchange72@free.fr